



**Centre d'Education pour la
Protection de l'Environnement
et Développement durable**

Association sans but lucratif

Tél : + 243 97 96 67 256

E-mail : ceped.rdc@gmail.com

République Démocratique du Congo

ATELIER D'INFORMATION ET D'ECHANGES SUR LE PROCESSUS DE LA REFORME FONCIERE EN COURS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE FINAL

Le Centre d'Education pour la Protection de l'Environnement et Développement durable (CEPED), grâce à l'appui de l'alliance du Comité néerlandais de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature avec la Fédération Internationale des Amis de la Terre et Tropenbos International ; vient d'organiser un atelier d'information et d'échanges sur le processus de la réforme foncière en cours en République Démocratique du Congo à KIWANJA, hôtel GREFAMU, du 08 au 09 mai 2019.

42 participants dont 8 femmes provenant des organisations de la société civile intervenant dans l'accompagnement des communautés locales et peuples autochtones dans le secteur foncier, environnement, agricole ; des leaders communautaires et pygmées ; des services techniques de l'administration foncière (cadastre et titres immobiliers), de l'urbanisme ; ... du territoire de Rutshuru et du territoire de Lubero autour du Parc National des Virunga, ont pris part à ces assises. Les travaux de l'atelier avaient pour objectifs ci-après :

- Informer les communautés locales et autres parties prenantes à la base sur l'évolution du processus de la réforme foncière en cours en République Démocratique du Congo ;
- Partager les contenus de grandes options de la réforme foncière et le contenu du document de la politique foncière nationale avec les parties prenantes à la base ;
- Définir des pistes et stratégies de plaidoyer d'implication et mobilisation plus actives de la société civile et des communautés locales et peuples autochtones dans le processus de réforme foncière en cours en République Démocratique du Congo.

Le Président du Conseil d'administration du CEPED, Monsieur Elias HABIMANA, a, dans son mot d'ouverture, souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite remercié les Partenaires au développement et il a circonscrit le contexte de la tenue de cet atelier d'information et d'échanges. Il a enfin fait rappel à la nécessité d'échanges sincères et il a loué les efforts menés par les différents acteurs pour arriver à un consensus des propositions des préoccupations des communautés locales riveraines des aires protégées contribuant à l'enrichissement d'options de la politique foncière de la République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne les travaux proprement dits de l'atelier d'information et d'échanges sur le processus de la réforme foncière en cours en République Démocratique du Congo, la première journée a été consacrée aux informations d'une présentation relative à l'évolution historique du processus depuis 2012 jusqu'à la production des options fondamentales de la politique foncière nationale, du Draft-0 et du Draft-1 du document de la politique foncière nationale de la République Démocratique du Congo ; et d'une seconde présentation relative aux contenus des options fondamentales de la politique foncière nationale et du Draft-1 du document de la politique foncière nationale de la République Démocratique du Congo. Après débats et échanges autour de certaines questions relatives aux présentations en plénière, les travaux de réflexion et d'échanges se sont poursuivis en 4 groupes et en plénière sur les propositions des préoccupations de plaidoyer à soumettre à la Commission Nationale de la Réforme Foncière (CONAREF) et d'autres parties prenantes du processus contribuant à l'enrichissement des options de la politique foncière en faveur des communautés locales riveraines des aires protégées et du paysage Virunga en particulier dans la République Démocratique du Congo.

Pour la deuxième journée les travaux se sont poursuivis par les échanges sur la formulation d'une note de plaidoyer « Pour un cadre juridique, Institutionnel du foncier et des domaines publics plus protecteurs des droits et intérêts des communautés locales et des populations autochtones en République Démocratique du Congo » ainsi que des recommandations adressées aux parties prenantes de la réforme foncière en Province du Nord-Kivu et en République Démocratique du Congo.

Recommandations

Remerciant et encourageant toutes les parties prenantes du processus de la réforme foncière pour la production de différentes options fondamentales de la politique foncière nationale et du Draft-1 du document de la politique foncière nationale de la République Démocratique du Congo, les participants de l'atelier d'information et d'échanges sur le processus de la réforme foncière en cours en République Démocratique du Congo, qui vient d'être organisé à KIWANJA du 08 au 09 mai 2019, à l'hôtel GREFAMU ; recommandent ce qui suit aux parties prenantes de la réforme foncière :

- 1) Réduire le coût de l'obtention du titre foncier en vue de le rendre accessible en tenant compte des milieux et du panier de la ménagère (pouvoir d'achat) ;
- 2) Mettre en place un guichet unique des affaires foncières pour éviter les tracasseries liées au paiement des frais exorbitant. Il faudrait que l'Etat congolais prenne ses responsabilités en payant un salaire décent et rendant disponible les frais de fonctionnement des services habilités ainsi qu'en sanctionnant les coupables des antivaleurs ;
- 3) Fixer les dimensions des terres à octroyer à une personne physique ou morale, congolaise ou étrangère et diminuer la durée du contrat d'emphytéose et des concessions ordinaires.
- 4) Délimiter les parcs nationaux et les réserves forestières en tenant compte des intérêts des peuples autochtones et des communautés locales en les impliquant à toutes les étapes de délimitation et de démarcation de ces aires protégées ;

- 5) Mener un plaidoyer auprès du ministre ayant les affaires foncières dans ses attributions et auprès du gouvernement congolais pour parachever le processus de la réforme foncière et l'installation des institutions chargées de la mise en œuvre du cadre de programmation et les groupes thématiques dans toutes les provinces ;
- 6) Compte tenu de la croissance démographique, il faudrait désaffecter certaines terres domaniales autour des aires protégées et les redistribuer équitablement aux exploitations familiales agricoles riveraines des communautés locales en tenant compte des femmes, des jeunes et des catégories vulnérables ;
- 7) Assurer le suivi du respect de la mise en valeur des concessions tout en tenant compte des clauses contractuelles de leurs affectations ;
- 8) Collaboration directe des autorités locales (coutumières et administratives) et nationales dans la prise des décisions relatives à l'accès à la terre et à la sécurisation des droits foncières des communautés locales en tenant compte des femmes, jeunes et catégories vulnérables ;
- 9) Assurer une franche collaboration entre les services : cadastre, agriculture, administration, urbanisme, titres immobiliers, environnement lors de l'enquête des droits foncières ;
- 10) Impliquer les chefs coutumiers et les communautés riveraines dans la gestion des aires protégées conformément à la réglementation en tenant compte des femmes, jeunes et catégories vulnérables ;
- 11) La réforme doit intégrer la reconnaissance spécifiques des droits des peuples autochtones en tenant compte des droits collectifs et individuels des femmes, des jeunes et catégories vulnérables conformément à leurs cultures ;
- 12) Prévoir dans la réforme en cours, la cartographies des terres des peuples autochtones et des communautés locales en tenant compte des femmes, des jeunes et catégories vulnérables pour sécuriser et récupérer les terres spoliées dans chaque province ;
- 13) Assurer la traduction de différents outils (cadre programmatique, document de politique, lois foncière...) du processus de la réforme foncière dans les langues nationales.

Fait à Kiwanja, le 09 mai 2019

Les participants de l'atelier de réflexion

N°	Prénoms, noms et postons	Provenance	Structure	Contacts	Signature
01	PAWUKU MASINDA Prince	Kiwanja	RUSAAD	0973114561	
02	Clement MABUNDA	Kiwanja	FEMISA	071329978	
03	MUISHA KYECHIRE VASCO	Kiwanja	Administrat Foncière	0998882052	
05	BUTINDA KAMEKE AUGUSTIN	Kiwanja	ABEPDH	0994401164	
06	IYAMURUMBE JEAN DEBEN	Ruhuhura	SPRINGER CST	0993781413	
07	KAWASAKI PILIPILI	Kiwanja	N.P.R.C.F	0997780000	

08	EDD-1 MENBERE	Kiwanza	Hovinali	0992599458	
09	MARIZY KAMENA	BULATA	APU	0991619872 0932798666	
10	M'BIKARI DEVOZE	RUBAZI	ASMANI	0995525298	
11	SAMVURA BAHATI Hyacinthe	RUTSHURU	COOCENKI	0998129872	
12	BASHIGE CEDRIC	KIWANJA	LOFEPACO	0972110833	
13	AED SITWAMINYA	KIWANJA	AAP	0976585200	
14	FURAHA FRANÇOISE	KIWANJA	CIPSOPA	0991965942	
15	NTAMENGE TSHIZA	Rutshuru	CAF	0990918146	
16	BAAANGANA RIZIKI	RUTSHURU	SYNERGIE	0998718321	
17	KAKULE KUNEMUTUMBA	KIWANJA	UECN	0590912020	
18	Joël KABWAGA M.	Kiwanza	BEIE	0999097676	
19	KAMBALE MALIRO	KANABAYENKA	LACIRIBEN	0993956133	
20	ME OLIVIER MBOGE	GOMA	ACDIT	0822416100	
21	Ayubu RUTWAZA	Kinyandonyi	ABECEBEKI	0893500213	
22	Festus MUNYIHATA	KIWANJA	CREBBHO	0479326255	
23	guillaume BIKITA	Kiwanza	CEDERU	0997779769	
24	LOBALA KAMUNTA	KIWANJA	Afuro fno	0990858165	
25	Joël KAMBALE HANGI'	KIWANJA	URBANISME	0997785309	
26	Evariste MALI	KIWANJA	(BENE)	0993297795	
27	NTAMOBARI Benjamin	Kinyandonyi	CEPEA	0824091674	
28	BAMPATA Raphaël	Rutshuru	NSCC	0998910505	
29	Vianney WATSONGO	Kiwanza	RTEDH-FM	0993770713	
30	RAFIKI ZAKARIYA	Rutshuru	RTNC	0997089764	
31	CHARLINE PENJEZA	Kiwanza	RTEDH-FM	0994441052	
32	NOYANABANZI Michel	Kiwanza	RTN	0993616052	
33	ADARA - M'ZEESI	Kiwanza	RALOVE	0997516725	

34	JEREMIE KAKULE KWIRAVUSA	KIRUMBA	OPERL	0997764783 0815279544	Handwritten signature
35	Jacques KAHINDOKAHAVIRAKI	KIRUMBA	SOPSE	0971605200 0810004979	Handwritten signature
36	KANUGUWA KAZANTANGWA	KIRUMBA	MUMALUKU	0999462528	Handwritten signature
37	Laciel KASEMO NGOLO	KIRUMBA	FRD asbl	0995940128	Handwritten signature
38	MICANGA Emmanuel	GOMA	CEPED	0994401104	M
39	Eddy KAMBULO	GOMA	CEPED	0979667256	Handwritten signature
40	Jacques BAHITIRYE	GOMA	CEPED	0998828638	Handwritten signature
41					
42					